

[Affichez cet e-mail dans votre navigateur](#)



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

[Lisez ici la Bourse du Transport](#)



CODE 95 : formations individuelles en avril et mai

FCBO propose du 28/04 au 03/05 des formations dans le cadre du code de compétence professionnelle 95, auxquelles il est possible de s'inscrire individuellement. Ces cours couvrent les thèmes suivants :

- Ecodrive (sur la voie publique)
- Code de la route et déclaration d'un accident
- En toute sécurité à bord
- Conduite rationnelle via connaissance de mécanique
- Comportement du chauffeur en cas d'urgence

➔ Vous êtes intéressé par l'une de ces formations ?

1. Contactez pascale.verdoy@fcbo.be pour demander votre code d'entreprise ou code personnel.
2. Ce code vous permettra ensuite d'**inscrire un chauffeur à la (aux) formation(s) souhaitée(s) [sur la plateforme de formation de FCBO.](#)**

[Plus d'infos sur ces formations](#)



ENQUÊTE : Combien de voyages en car effectuez-vous pendant

Notre fédération souhaite **informer la presse du nombre de voyages** en autocar que notre secteur effectuera pendant les vacances de carnaval. Nous encourageons tous les autocaristes à participer à notre brève enquête, d'ici le 17/02, et à faire part des voyages qu'ils effectueront au cours de cette période.

➔ [Cliquez ici pour participer à la brève enquête \(max. 5 min.\)](#)

Merci aux autocaristes qui ont déjà répondu !

Question fréquente

Quand faut-il entrer le code pays dans le tachygraphe ?

Depuis février 2022, l'entrée du code pays dans le tachygraphe est obligatoire. Ce code doit être saisi à trois moments spécifiques (au début du service, à la fin du service et lors du passage d'une frontière).

En ce qui concerne le passage d'une frontière, l'enregistrement manuel n'est obligatoire que si le véhicule n'est pas encore équipé d'un tachygraphe intelligent de deuxième génération (Smart Tacho 2).

➔ [Lire la réponse complète](#)



Quelles questions se posent
les sociétés de bus et d'autocars ?

Découvrez ici les questions les plus
fréquentes

NOTRE SECTEUR DANS LA PRESSE



L'emblématique
société Fun Cars
ferme après 33 ans

Regarder le
reportage de
BX1



Inscrivez-vous à notre Réception de Printemps du 24/03 - *rappel*

Notre Réception de Printemps annuelle sous le thème « **PME familiales 2.0 : entreprendre efficacement** » aura lieu le lundi 24/03. Découvrez comment l'automatisation et l'IA peuvent aider votre entreprise à progresser et explorez l'avenir des PME familiales selon la **nouvelle génération d'entrepreneurs**.

➡ Tous nos membres et invités ont reçu une invitation. **Vous souhaitez participer en tant que sponsor ?** [Découvrez notre programme et les possibilités de sponsoring.](#)



Réception de Printemps : votre photo d'équipe !

À l'occasion de la Réception de Printemps de la FBAA du 24/03, nous voulons mettre à l'honneur les entrepreneurs des PME familiales et leurs collaborateurs. C'est pourquoi nous recueillons un maximum de photos d'équipe des entrepreneurs avec leurs collaborateurs..

➡ **Vous avez une belle photo de toute l'équipe de votre entreprise familiale ?** N'hésitez pas à l'envoyer à l'adresse communication@fbaa.be. Nous lui donnerons une belle place lors de l'évènement !



DOSSIERS PAYS : changements sur les routes

Voici une sélection des mises à jour :

- **Suisse**

À partir du 1er avril 2025, la ville de Lucerne appliquera des frais d'arrêt de 100 CHF par autocar. Ce tarif donne droit à une seule montée et descente ainsi qu'à 24 heures de stationnement sur les emplacements prévus. Les frais doivent être réglés en ligne à l'avance. [Plus d'infos dans le dossier pays](#) (rubrique 'parkings').

➔ **En savoir plus sur d'autres pays ?** [Consultez les dossiers pays.](#)

➔ **Inscrivez-vous à nos alertes par pays** et recevez directement les dernières infos des pays par e-mail.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR

Mars

11

Réunion provinciale
Flandre orientale

Mars

12

Comité Fédéral Autocar

Mars

12

Commission CFA-BUS

Mars

24

Symposium & Réception de
Printemps FBAA

Mars

26

Organe d'Administration FBAA

télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. Voici leurs coordonnées :

- [l'équipe de notre fédération](#)
- [les collaborateurs du Fonds social](#)
- [l'équipe de l'ICB](#)
- [les collaborateurs de FCBO](#)



Copyright © 2025 FBAA, Tous droits réservés.

Vous ne voulez plus recevoir ces e-mails ?
[Cliquez ici pour vous désinscrire de cette liste d'envoi.](#)

[Consulter notre politique de confidentialité](#)